

Ordre du jour du prochain conseil municipal :

- Désignation du secrétaire de séance
 - Approbation du compte rendu de la séance précédente
 - Adoption de l'ordre du jour :
1. Projet de périmètre issu de la fusion des communautés de communes Pays de l'Herbasse et Hermitage Tournonais
 2. Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC)
 3. Subvention aux associations : Empi & Riaume
 4. Autorisation permanente et générale de poursuites accordée au comptable public
 5. Concours du receveur municipal et attribution d'indemnité
 6. Convention avec le Centre de Gestion concernant les archives
 7. Règlement intérieur de la cantine, de la garderie et des TAP
 8. Avis d'extension d'un élevage de volailles de chair par la construction de deux bâtiments d'élevage
 9. Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services
 10. Décisions du Maire prises en application de l'article L. 2122-23 du CGCT